

BSV n° 07 - 15 mai 2018

A RETENIR CETTE SEMAINE

Tordeuses : Activité toujours faible. Très rares œufs observés _____ p 2

Pyrales : Les remontées de chenilles sont terminées. Dernière semaine de suivi _____ p 2

Mildiou : Potentiel épidémique en hausse. Premières taches vues au vignoble _____ p 3

Oïdium : Prise en compte du risque « oïdium » dans toutes les parcelles _____ p 3

STADES PHENOLOGIQUES



L'alternance de périodes chaudes et de périodes plus fraîches se poursuit, et avec elle, l'alternance de phases de pousse active et de pousse plus modérée. La progression moyenne est d'un peu plus d'une feuille depuis la semaine dernière. Elle devrait rester sur cette dynamique pour la semaine à venir. Les inflorescences grandissent, et en parcelles précoces, les boutons floraux commencent à se séparer.

Chardonnay : 7 à 9 feuilles étalées

Pinot noir : 6 à 8 feuilles étalées

Meunier : 5 à 7 feuilles étalées

La vigne conserve 4 à 5 jours d'avance par rapport à la moyenne décennale.

Les boutons floraux commencent à se séparer.

Le réseau Vigne AOC Champagne compte 138 parcelles observées cette semaine.

PYRALES

1.1 Situation

La remontée des chenilles semble terminée. A de rares exceptions près, les chenilles observées sont maintenant de taille importante.

Le niveau de présence des chenilles reste globalement modéré dans la plupart des situations.

Sur les parcelles du réseau SBT, 90 % des parcelles sont actuellement concernées par la présence de pyrales. Une seule parcelle est au seuil. En moyenne, dans les parcelles concernées, 23 % des ceps sont occupés par une pyrale.

La situation est identique sur les autres réseaux.

Un dernier point sera fait la semaine prochaine.

1.2 Seuil de Risque

Le seuil d'intervention correspond à 100 % de ceps occupés par au moins une chenille de pyrale.

1.3 Analyse du risque

La pyrale est un ravageur secondaire dont l'incidence sur la récolte est nulle dans la grande majorité des cas.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

1.1 Situation

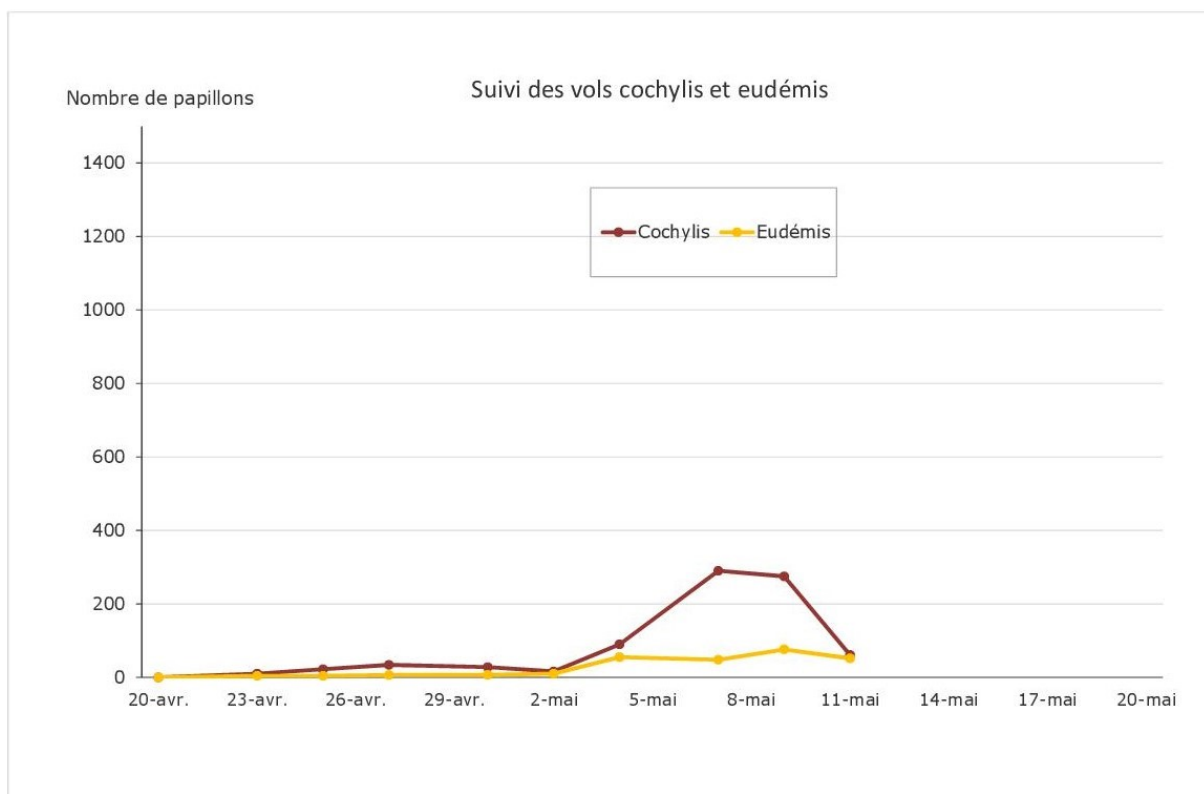
Le vol de tordeuses de 1ère génération entame sa 4ème semaine. Les conditions météorologiques pas toujours favorables (fraîcheur, vent et averses) qui règnent depuis le début du vol ont fortement perturbé le vol et les pontes. Les quelques périodes de beau temps n'ont pour l'instant pas permis aux papillons d'intensifier leur activité.

Sur le réseau SBT, des œufs ont été observés sur seulement 3 parcelles (soit 2 % des parcelles du réseau concernées par les tordeuses). Dans les parcelles hâtives, les bractées des inflorescences commencent à flétrir et deviennent moins réceptives.

Aucun glomérule n'a encore été vu.

1.2 Analyse du risque

Pour rappel, la pression de tordeuses de première génération est appréhendée à partir des observations de glomérules. A suivre.



MILDIOU

1.1 Situation

Les toutes premières taches de mildiou ont été vues lundi 14 mai dans le vignoble champenois. Il s'agit de taches isolées et fructifiées.

Les taches issues de l'épisode pluvieux très localisé (côte des Bar) du 10 mai pourraient être visibles en début de semaine prochaine (21 mai). Concernant les pluies importantes (20 à 70 mm) et généralisées du week-end du 12-13 mai, les symptômes sont quant à eux attendus plutôt pour le milieu de la semaine prochaine (23 mai).

1.2 Analyse du risque

Les données du modèle Potentiel Système (S. Strizyk/IFV) indiquent que le potentiel épidémique à l'échelle du vignoble est en hausse, en raison des cumuls de pluie importants du week-end dernier.

A ce jour, les prévisions météo annoncent à nouveau un risque orageux pour mercredi, ainsi que des averses pour le début de semaine prochaine.

Surveillez la météo.

La maîtrise du mildiou passe par une bonne prévention des prochaines contaminations.

Les éléments à prendre en compte pour gérer le risque « mildiou » sont les cumuls d'eau, la pousse de la vigne, et les prévisions de pluie.



Tache d'huile bordée d'un liseré brun, visible sur la face supérieure.



Fructifications visibles sur la face inférieure.

Concours mildiou : il a débuté le lundi 14 mai avec la découverte de la première tache sur feuille. Il s'achèvera le 29 mai.

Le principe demeure identique aux années antérieures : récompenser la découverte des 2 premières taches (ou foyers), trouvées dans 2 communes différentes de chacune des 20 régions du vignoble (taches confirmées par le Comité Champagne).

Cette information est importante pour valider la prévision du risque de développement de la maladie. Toute tache suspecte doit être transmise au Comité Champagne en indiquant vos coordonnées, le jour et l'heure de l'observation, la commune concernée, le cépage, l'importance du foyer découvert (tache isolée ou plusieurs taches) et la position des taches (étage foliaire). Contact : 03.26.51.50.64 ou pascale.pienne@civc.fr.

OÏDIUM

1.1 Situation

Le stade « 7-8 feuilles étalées » est maintenant atteint, ou sur le point de l'être, en toutes situations.

La surveillance « oïdium » sur feuilles débutera dès la semaine prochaine sur les parcelles de Chardonnay des différents réseaux, et notamment sur le réseau Magister. Les données obtenues permettront d'élaborer un indicateur permettant d'évaluer le risque épidémique à la floraison.

1.2 Rappels de quelques éléments de la stratégie « oïdium »

Le risque « oïdium » est à prendre en compte à partir du stade « 7-8 feuilles étalées ».

La période où le risque « oïdium » est le plus important s'étale entre le stade « 7-8 feuilles étalées » et le stade « grains de pois ».

D'une manière générale, la stratégie « oïdium » doit être adaptée après analyse du risque parcellaire et prise en compte du potentiel épidémique de l'année en cours.

1.3 Analyse du risque

Quel que soit le cépage, le risque « oïdium » doit maintenant être pris en compte, le stade « 7-8 feuilles étalées » étant tout proche, atteint ou dépassé.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST
SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE

Acolyance - Champagne Charles Collin - Champagne Chassenay d'Arce - Champagne
Veuve Clicquot Ponsardin - Champagne Vranken Pommery - Comité Champagne - Compas
- CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'Agricul-
ture de la Marne - Magister - Novagrain - Ets Ritard - Soufflet Vigne - Stahl - Union
Auboise - Union Champagne - Viti-Concept - Vinelyss.

Rédaction : Comité Champagne.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la
DRAAF (SRAL).

Crédit photo : Comité Champagne, Visualhunt.

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62 -
courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM - Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Tél : 03 26 65 18 52 - courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en
faire la demande par courriel à karim.benredjem@grandest.chambagri.fr**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodi-
versité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECO-
PHYTO II.

